



Le CIQ Arenc Villette est reconnu d'utilité publique par affiliation à la Confédération des CIQ de la ville de Marseille

À l'att de Monsieur Sébastien BARLES
Adjoint au Maire chargé de la transition écologique,
De la lutte et de l'adaptation au bouleversement
Climatique et de l'Assemblée citoyenne du futur.
Hôtel de Ville - Pavillon Daviel
13233 Marseille cedex 20

Marseille le 2 mai 2022

Le Comité d'intérêts de quartier Arenc-Villette défend les intérêts communs de notre quartier, et nous essayons avec nos moyens limités d'améliorer la qualité de vie de nos habitants.

Un de nos combats actuels, ce sont les nuisances sonores provenant de l'autoroute A55, notamment de la bretelle d'accès entre le Boulevard de Dunkerque et l'A55, dont les habitants des immeubles voisins se plaignent.

Certes les habitations sont insonorisées, et ces immeubles ayant été construits après l'autoroute les habitants ne sont pas fondés à se plaindre mais ils regrettent néanmoins que quand viennent les beaux jours, ils ne puissent pas ouvrir leurs fenêtres ou bien profiter de leur terrasse.

Certains ont dû, à leur corps défendant, se doter d'installations d'air conditionné pour pouvoir maintenir en été une température acceptable dans les logements tout en gardant les fenêtres fermées, mauvaise solution s'il en est du point de vue écologique

Quand ce sujet est abordé, la première solution qui est proposée est évidemment l'enfouissement de l'autoroute. Nous sommes réalistes et nous savons bien que cette solution n'est pas possible financièrement, et que l'évoquer est surtout un moyen de ne rien faire à court et moyen terme.

Après analyse du problème avec l'aide de l'association CAN Environnement trois pistes d'amélioration sont apparues :

Respect des règles :

1- Une part significative du bruit est générée, pour la voie en direction de l'Estaque qui est la plus proche des immeubles d'habitation, par l'accélération des véhicules sur la rampe de

Adresse de correspondance : CIQ Arenc Villette 367 boulevard National 13003 Marseille

courriel : ciq.arencvillette.p@gmail.com

sortie du tunnel, et sur la bretelle d'accès depuis le boulevard de Dunkerque. En théorie la vitesse y est limitée à 50km/h, mais il suffit d'y circuler pour se rendre compte que cette limite n'est respectée par quasiment personne. Lorsque que l'accélération est le fait d'une moto à échappement non réglementaire, comme il en circule beaucoup à Marseille, c'est parfaitement insupportable.

L'implantation d'un radar fixe sur le viaduc permettrait certainement d'améliorer les choses, en facilitant le simple respect de la réglementation existante.

2- Mise en œuvre d'une solution technique simple : utilisation d'un revêtement anti-bruit pour la rénovation de la chaussée.

Une telle opération est évidemment coûteuse mais, si elle intervient lors d'une réfection prévue de la chaussée, le surcoût en est limité. De plus, le linéaire concerné est assez court, entre le tunnel de la Joliette et la tour CMA-CGM. Il serait intéressant que la Ville demande au maître d'ouvrage de cette infrastructure de prendre en compte cette amélioration dans son programme de maintenance, comme cela se fait déjà dans d'autres villes françaises.

3 - Mise en œuvre d'une solution technique novatrice envoyant un signal fort quant à la préoccupation environnementale de la Ville de Marseille.

L'idée que nous proposons est l'installation d'un mur anti-bruit photovoltaïque de type SunScreen (voir documentation jointe) qui a une double fonction : atténuer les nuisances sonores et produire une énergie renouvelable et à faible teneur en carbone.

Chaque kilomètre de barrière correspond à 1200 panneaux photovoltaïques et fournit environ jusqu'à 400 kWc d'électricité.

L'implantation de murs anti-bruit photovoltaïques sur cette bretelle d'autoroute serait un signal très visible de la préoccupation environnementale de la Ville de Marseille, telle que portée par l'équipe municipale, d'autant que cet axe routier est parcouru par de nombreux véhicules étrangers à la région.

Nous sommes prêts à vous rencontrer si vous le désirez.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie Monsieur nos sincères salutations.

Patrice LANGER Président du Comité d'Intérêts de Quartier Arenc- Vilette,

Loys Vautherin chargé du projet, Trésorier du Comité d'Intérêts de Quartier Arenc- Vilette



Adresse de correspondance : CIQ Arenc Vilette 367 boulevard National 13003 Marseille

courriel : ciq.arencvilette.p@gmail.com